

Procès-Verbal de la réunion du Conseil Municipal du Vendredi 31 août 2018

La lettre de convocation suivante a été adressée à Mesdames et Messieurs les Conseillers le 25 août 2018. Mmes et MM. les Conseillers sont convoqués à la séance ordinaire du Conseil Municipal qui aura lieu le vendredi 31 août 2018 à 19h.

ORDRE DU JOUR :

- I. **APPROBATION DES PV DU 29 JUIN 2018**
- II. **QUESTIONS FINANCIÈRES**
- III. **QUESTIONS SCOLAIRES**
- IV. **URBANISME & ASSAINISSEMENT - ENVIRONNEMENT**
- V. **PERSONNEL**
- VI. **TRAVAUX – VOIRIE – BATIMENTS COMMUNAUX**
- VII. **INTERCOMMUNALITE**
- VIII. **ASSOCIATIONS**
- IX. **QUESTIONS - INFORMATIONS DIVERSES**
- X. **PROCHAINE RÉUNION**

Présents : Sylvain BARREAUD, Monique VRILLAUD, Cathie GUIBERTEAU, Marie NEVEUR, Jeannick GUILLOT, Mathieu BOURRIER, Alain TENENBAUM, Francis BORDET, Chantal WALLON-PELLO, Fabrice CAZAVANT, Laurence PACAUD, Emmanuelle PELTIER

Absents excusés : Bernard MOREAU (pouvoir à Francis BORDET), Yves CORNILLE, Thierry GAYANT (pouvoir à Fabrice CAZAVANT)

Secrétaire de séance : Francis BORDET

I. APPROBATION DU PV DU 29 JUIN 2018

Le Conseil Municipal à l'unanimité a approuvé le procès-verbal de la réunion du Conseil Municipal du 29 juin 2018.

II. QUESTIONS FINANCIÈRES

1) Tarif horaire pour la danse :

Une erreur matérielle s'est glissée dans le tableau des tarifs 2018 concernant le tarif horaire pour la danse. Il faut lire 2.60€ et non 2.50€.

Après délibération, le conseil municipal, à l'unanimité, accepte cette rectification.

2) Répartition du produit perçu des amendes de police (opérations éligibles)

S'agissant de l'aménagement du square de la petite gare, Il sera possible de bénéficier de l'aide que représente le produit des amendes de police pour l'acquisition des matériaux et la location de matériel. Par contre, il ne sera pas possible d'en bénéficier pour l'acquisition de végétaux.

3) SEMIS : Garantie d'emprunts pour les logements locatifs sociaux

Le résultat de l'exercice 2017 montre un excédent de plus de 500 euros.

4) Décision modificative du budget n°4 :

Le Maire informe le conseil municipal qu'il est nécessaire de procéder à une modification du budget afin d'ajuster le chapitre 011.

FONCTIONNEMENT			
Dépenses		Recettes	
60621 (011) Combustibles	700		
60633 (011) Fournitures de voirie	1 000		
6068 (011) Autres fournitures	3 500		
6135 (011) Locations mobilières	3 000		
615221 (011) Bâtiments publics	600		
65737(65) Subvention aux autres établissements publics locaux	1 500	7473(74) Participation Département	1 500
678 (67) : Autres charges exceptionnelles	- 8 800		
Total Dépenses	1 500	Total Recettes	1 500

Après délibération, le conseil municipal, à l'unanimité, accepte la décision modificative n°4 décrite ci-dessus.

III. **QUESTIONS SCOLAIRES**

1) **SIVOS**

a. Compte rendu de la visite PMI des accueils collectifs de mineurs de moins de 6 ans

Une des missions de la Protection Maternelle Infantile (PMI) est de surveiller et contrôler les établissements et services d'accueil des enfants de moins de six ans. En plus de vérifier si ces établissements sont en règle au niveau sanitaire, sécuritaire et médical, la plupart des centres de PMI organise des examens médicaux dans les écoles maternelles.

La visite de notre école maternelle a été très satisfaisante et l'avis est favorable à l'ouverture d'un accueil agréé après prise en compte de quelques aménagements mineurs.

b. Point sur la rentrée scolaire et sur le plan du mercredi

Les travaux demandés par la directrice ont été effectués pendant la période des vacances scolaires. Le Maire a précisé qu'il est fort probable que le Regroupement Pédagogique Intercommunal (RPI) de Port d'Envaux/Crazannes était dans sa dernière année de cycle scolaire à 4 jours et demi par semaine.

Le médecin référent est venu faire l'état des locaux relatifs à l'accueil de loisir (garderie du matin et soir). La municipalité devrait très rapidement obtenir l'agrément et ainsi pouvoir bénéficier d'une aide financière de la Caisse d'Allocations Familiales.

La rentrée scolaire dans son ensemble s'est très bien déroulée, le seul bémol étant que la cantinière de Crazannes est de nouveau en arrêt maladie jusqu'au 25 septembre.

c. Réunion sur l'organisation des TAP

C'est certainement la dernière année des Temps d'Activités Périscolaires (TAP) mais la motivation est toujours identique.

Les animatrices travailleront en binôme et en cas de problème, il y a des personnes volontaires et expérimentées pour effectuer les remplacements.

Les jours de fonctionnement restent identiques à ceux pratiqués en 2017.

Des intervenants extérieurs seront sollicités et cette année encore, Sylvie Berry devrait intervenir, dès que les beaux jours seront arrivés.

La grille de programmation a été remplie, les enfants seront sollicités pour la décoration du menu du repas des seniors et des réunions de bilan se tiendront tout au long de l'année scolaire.

La fête des TAP est prévue le 28 juin 2019.

IV. URBANISME – ASSAINISSEMENT – ENVIRONNEMENT

1) Premier bilan de la saison estivale

La fréquentation a été moyenne en juillet mais très forte en Août.

Il n'y a pas eu d'incident majeur concernant le stationnement et le parking de Grailly a joué un rôle très appréciable en matière de stationnement des véhicules pendant les mois d'été.

S'agissant des camping-cars, à ce jour 40 nuitées ont été déclarées et payées.

Cet été, des contrôles avec verbalisation ont été effectués sur le Fleuve Charente (vitesse et équipements obligatoires de sécurité).

Bilan du Point Tourisme :

Le Bilan 2018 est positif avec une hausse des fréquentations (681) par rapport à 2017 (550).

La grande nouveauté de cette année a été « Terra Aventura » avec un très grand nombre de « géo cacheurs » (chasseurs de trésor) qui est venu découvrir le parcours proposé par la Commune de Port d'Envaux.

De nombreuses récompenses (plus de 600 Poi'z) ont été distribuées et des commentaires très positifs et élogieux (plus de 300) ont été déposés sur le blog de « Terra Aventura » à l'encontre du parcours de Port d'Envaux.

2) La Charente : enquête publique unique/dragage et gestion des sédiments de la Charente

Du 23 juillet au 24 août, il a été procédé à une enquête publique unique relative à la réalisation de travaux de dragage et de gestion des sédiments du fleuve Charente entre l'A 837 et la commune de Port d'Envaux.

Les Conseils Municipaux des communes concernées seront amenés à donner leur avis qui devra être adressé au plus tard quinze jours après la clôture de l'enquête.

3) La baignade : contrôle sanitaire des eaux de baignade (contrôles effectués les 06, 11, 20, 24, 30 juillet et 10 août) – installation d'une corde sur un arbre à hauteur de la maison Plumet

Les résultats des premiers contrôles sanitaires des eaux de baignade étaient moyens, souvent liés à des problématiques d'orages.

A partir du 24 juillet, tous les contrôles sanitaires effectués ont fait ressortir une eau de bonne qualité pour la baignade.

Pour des raisons de sécurité, la corde installée sur un arbre à hauteur de la maison Plumet sera enlevée.

4) Projet d'aménagement de l'emplacement de l'ancienne gare : compte rendu de la réunion de la commission d'urbanisme du vendredi 20 juillet

Le chantier relatif à l'aménagement du square de la petite gare pourrait débuter en novembre 2018. Jeannick Guillot a proposé un projet d'aménagement et un premier devis a été établi. Il sera affiné afin d'être présenté au Conseil Municipal lors de sa prochaine réunion.

5) Litige sur le droit de passage avec Mr Bernardes

Suite à la rencontre entre le Maire et Monsieur Bernardes, ce dernier reconnaîtrait et accepterait le droit de passage aux seuls personnels de la Mairie avec barrage de la voie le reste du temps.

6) Demande de pose de ralentisseur à Saint Saturnin

La Mairie a reçu un courrier d'un habitant de Saint Saturnin demeurant rue de la Prévôté, demandant la mise en place d'un ralentisseur dans le bourg de Saint Saturnin.

Le Conseil Municipal qui n'est pas favorable à l'installation de ralentisseurs au sein de la commune de Port d'Envaux étudiera comment inciter les automobilistes à réduire leur vitesse lors de la traversée de Saint Saturnin. Un responsable de la DID (Direction des Infrastructures Départementales) sera contacté en vue d'établir une étude de sécurité.

V. PERSONNEL

Le RIFSEEP, le Régime Indemnitaire tenant compte des Fonctions, des Sujétions (contraintes), de l'Expertise et de l'Engagement Professionnel a pour objectif de simplifier l'actuel régime indemnitaire qui comporte de nombreuses primes et de très nombreux modes de calcul.

Le projet qui aura été préparé en amont devra être validé par le Conseil Municipal en vue d'une application à partir du 1^{er} Janvier 2019.

Les agents seront répartis en groupes de fonction selon les critères professionnels suivants :

- Encadrement et pilotage,
- Technicité, expérience et qualification,
- Sujétion et exposition.

Le RIFSEEP sera composé de l'indemnité de fonction, de sujétion et d'expertise et d'un complément indemnitaire annuel. Il ne sera pas cumulable avec les primes et indemnités liées aux fonctions et à la manière de servir. Par contre, il sera cumulable avec les indemnités qui compensent les astreintes et le travail effectué en dehors des horaires normaux de travail.

Le versement mensuel sera effectué par arrêté du Maire.

VI. TRAVAUX – VOIRIES – BÂTIMENTS COMMUNAUX

1) Point sur les travaux

- Peinture au profit de l'école primaire,
- Pose de stores à la cantine,
- Déplacement des portes dans le couloir de l'école primaire,
- Remise en peinture des jeux dans les cours des écoles,
- Contrôle des alarmes,
- Remise en peinture des bandes blanches au niveau des panneaux Stops,
- Transport de matériels,
- Travail au profit des Fous Cavés et de la manifestation du 13 juillet,

- Arrosage et broyage de végétaux,
- Ramassage du verre au pied des containers à verre gérés par CYCLAD,

2) Plan Départemental des Itinéraires de Promenades et de Randonnées (PDIPR)

La Commission Permanente du Département a pris acte des délibérations du Conseil Municipal concernant l'inscription des chemins ruraux au Plan Départemental des Itinéraires de Promenades et de Randonnées.

3) Délibération pour numérotage des parcelles YM 222 et YM 221, route des Abaupains

Le Maire expose la nécessité de mettre à jour régulièrement la numérotation des rues.

Les propositions ci-dessous doivent permettre d'établir des certificats de numérotage qui seront transmis au cadastre accompagnés d'un plan du bâtiment ou le cas échéant, de la parcelle ainsi que de l'adresse à retenir.

PARCELLE	VOIE	NUMERO ATTRIBUE
YM 221	Route des Abaupains	35
YM 222	Route des Abaupains	33

Après délibération, le Conseil Municipal, décide à l'unanimité de valider l'attribution des nouveaux numéros.

4) Bac à fleurs : emplacement à définir

Un bac à fleurs de dimension importante (2,45 x 93 x 60) a été offert à la municipalité. Il a été proposé de l'installer place de la Marine.

5) Remplacement des lampes de l'éclairage public : devis du SDEER

La commune a reçu un devis du Syndicat Départemental d'Electrification et d'Equipeement Rural (SDEER) pour le remplacement de points d'éclairage public à base de lampes traditionnelles par des lampes LED plus économiques.

Cette proposition ne comportant le remplacement que d'une vingtaine de points lumineux répartis dans différents secteurs de la commune n'a pas reçu l'approbation du Conseil Municipal qui demande qu'un courrier soit adressé au SDEER afin de proposer par tranches successives le remplacement en même temps de toutes les lampes d'un secteur donné pour conserver une homogénéité de l'éclairage.

6) Stationnement rue du Galion : pose d'un panneau « Voie sans issue » et d'un panneau « Interdiction de stationner »

La municipalité a été sollicitée afin de savoir s'il serait possible de poser un panneau de voie sans issue à l'entrée de la rue du Galion ainsi qu'un panneau d'interdiction de stationner sur la partie basse de cette rue. Avis favorable du Conseil Municipal.

VII. INTERCOMMUNALITE

1) CDC : convention de mise à disposition du personnel communal à la CDC pour travaux de voirie communautaire

L'exercice de la compétence voirie par la Communauté de Communes fait l'objet d'une nouvelle organisation afin d'être en conformité avec les règles du code des marchés publics. Le cadre et les modalités de cette nouvelle organisation ont été entérinés par la délibération n° 62-2018 du conseil communautaire du 04 juillet 2018 et portent sur les domaines suivants :

- Les matériaux pour le point à temps automatique, PATA
- L'émulsion
- La convention avec le syndicat de voirie
- Les marchés de travaux
- Les mises à disposition de matériel et de personnel de la CDC vers une commune membre et vice-et-versa.

La Communauté de Commune propose un modèle pour chacune des conventions.

Après délibération, le Conseil Municipal, autorise, à l'unanimité, le Maire à signer les deux conventions et tout document y afférent.

2) Pays de Saintonge Romane : changement de modalités concernant la demande d'aide à la diffusion de spectacles dans le département (Visites du soir du 10 juillet et du 21 août

Le Pays de Saintonge Romane a organisé en collaboration avec la Commune la Visite du Soir du 10 juillet 2018, spectacle inscrit au catalogue d'aide à la diffusion du Département. A ce titre, le Pays a déposé le 19 juin dernier une demande d'aide à la diffusion afin de bénéficier d'une subvention à hauteur de 50% du coût du cachet du spectacle. Le Département qui a changé les modalités de demandes souhaite que la Commune dépose directement la demande et bénéficie de la subvention.

Après délibération, le Conseil Municipal, décide à l'unanimité :

- D'autoriser le Maire à signer une convention de Co organisation avec le Pays de Saintonge Romane pour l'organisation de la Visite du Soir de l'été 2018,
- De solliciter une aide à la diffusion auprès du Département, celui-ci ayant changé ses modalités d'attribution de subvention,
- De reverser intégralement au Pays de Saintonge Romane cette subvention acquise du Département
- D'inscrire les crédits au budget

3) Village de pierres & d'eau

L'appareil distributeur de pièces de collection a été mis en place devant la Mairie.

VIII. MANIFESTATIONS ET ASSOCIATIONS

1) Manifestations passées

Mois	Association	Manifestation	Date	Commentaires
Juillet	Conseil Départemental	Journée initiation Padlle	S 7	De 10h à 17h30, l'animateur a enchaîné sur 8 créneaux, avec 10 mn entre chaque initiation. 51 personnes (jeunes et moins jeunes, filles comme garçons) ont participé à cette journée très conviviale.

	Basket	Assemblée Générale	S 7	Bilan financier en équilibre. Election d'un nouveau bureau. Stéphane Copois (Président) Gaël Gélén (Vice-Président). Nouvelles recrues dans le conseil d'administration, avec la venue de Baptiste, Lucas, Maxime et Stève.
	Saintonge romane	Visites du soir	M 10	350 personnes au plus fort de la soirée. (Grosse concurrence avec la demi-finale de la coupe du monde de foot). Les visites guidées des 2 sites ont été très appréciées. Les prestations musicales de très bonnes volées qui ont fait voyager le public du Moyen Age au 18 ^{ème} siècle.
	Associations Mairie	Repas Moules Frites	V 13	Soirée très réussie avec un gros bénéfice à partager entre les 4 associations présentes (l'Automne, Echappée Belle, la Pêche et les Mouettes Rieuses) 1781,07 de bénéfice = 445,26 par association.
	Lapidiales	Journée Asie du Sud-Est	S 14	Ateliers, film, 18h rencontre avec les sculpteurs, 20h repas
	Panloy	soirées hantées	M 18, 25 et 31	Toujours très réussies
	Fous Cavés	Festival	V 20, S 21	Un résultat en demi-teinte avec 1 120 entrées le vendredi et 2 117 le samedi. Le public peu nombreux sur le parking cette année a été un public respectueux des lieux. Le pôle jeunesse du samedi après-midi a été remarquable avec les animations du Pré Valade (jeux et spectacle) « les Verligodin en vacances » à 16h. 18 h déambulation dans les rues avec « Poussez pas Mémé » et pour finir le spectacle sur la place des Halles avec « El Nino Costrini »
	Vive le vélo	Tournage d'une émission télé	S 28	Présence d'une équipe de télévision Belge "VRT" qui a souhaité retransmettre son émission « tour 2018 vive le vélo » en direct de Port d'Envaux. Les commentaires de cette retransmission portaient sur l'étape du jour du tour de France " St Pée sur Nivelle- Espelette"
	Panloy	Opéra	M 31, J 2 Aout	Panloy fêtait cette année les 10 ans de l'opéra avec "la Traviata". Les deux soirées furent un succès avec 600 personnes mardi 31 juillet et 700 jeudi 2 Août. L'incontournable pique-nique "atmosphère britannique "sur les pelouses du parc remporte toujours un réel succès.
Août	Chasse	Repas de chasse	S 4	Repas sanglier où 260 convives ont participé à ce repas. La messe de St Hubert avait été célébrée à 11h en présence de l'abbé Ressenterra.
	Lapidiales	Journée de l'abolition des privilèges	S 4	thème: le cinquantenaire de mai 68
		Tour Poitou Charente féminin	S 4	Départ de Saintes 9h30, passage à St James en direction de Taillebourg. Arrivée à Loulay 11h21.
	Lapidiales	Vide grenier d'artistes	D 5	

	Panloy	Soirées hantées	8,14, et 25	
	Lapidiales	Journée Asie du Sud Est	S 18	Animations, film, repas Asiatique 20h.
	Lapidiales	Journée de l'Asie du Sud Est	S 25	Ateliers, film, 18h rencontre avec les sculpteurs, 20h repas.
	Chasse	Vente de cartes de chasse	V 31	Salle des Fêtes 17h -19h

2) Manifestations à venir

Mois	Association	Manifestation	Date	Commentaires
SEPT.	Echappée belle	Assemblée Générale	V 7	20h
	Lapidiales	la Fête sur 3 jours."l'Asie du sud Est"	V7, S8, D9	
	Lapidiales	Assemblée Générale	D9	10h30
	Chasse	Ouverture de la Chasse	D 9	
	Panloy	Des airs de pianos	D 9, L 10	17h : Concert de piano par Elise Bachour (dans les salles historiques de Panloy) 20€ ; 15 € pour les enfants de 7 à 14 ans.
	Club Deudeuch	18ème rencontre de deudeuch	S 15	Exposition au Pré Valade de 12h30 à 14h30
	Panloy	Journées du patrimoine	S15, D 16	10h - 12h - 14h - 18h : Visites animées par des personnages en costumes. 5€ (gratuit pour les - de 14 ans)
	Boulangers	Grand prix Cycliste National des Boulangers	L 17	14h : départ du contre la montre 24 km "Chrono Jacqui Marcoux" (salle Polyvalente)
	Panloy		S 22, S 29	Soirées hantées à 21h. Tarif 14€ et 10 € pour les 7 à 10 ans

3) Attribution de créneaux horaires (salle polyvalente) pour le lundi

Les créneaux horaires de la salle polyvalente libérés par l'association « Les Robins du Coin » seront attribués au Basket de 17h à 19h et à la Raquette Port d'Envalloise de 19h à 21h.

4) Situation de l'association des Fous Cavés

Le Maire a informé le Conseil Municipal du déficit important réalisé par l'association des Fous Cavés lors du festival de Juillet 2018.

IX. QUESTIONS – INFORMATIONS DIVERSES

1) Contrôle sanitaire des eaux destinées à la consommation humaine

Le prélèvement a été effectué le 17 juillet à la boucherie de Crazannes. Les analyses montrent que l'eau est conforme aux valeurs limites de qualité pour l'ensemble des paramètres mesurés.

2) Repas des Seniors du 7 octobre

Les listes pour inviter les personnes « ayants droit » de la commune ont été distribuées.

3) Départ du Père Michel RESSENTERRA

Par courrier adressé à la Mairie, le père RESSENTERRA, informe le Maire qu'il partira le 03 septembre pour une nouvelle mission sur l'île d'Oléron. Il remercie le Maire pour les bonnes relations et son écoute bienveillante.

L'Abbé Jean KINKAKOU NTIA KISS lui succèdera, il sera aidé par l'Abbé Maurice GAUDIN, prêtre à la retraite.

4) SOLURIS

L'accompagnement à la protection des données à caractère personnel, organisé par l'entreprise SOLURIS, au profit du Personnel de la Mairie et des Elus devrait se dérouler d'octobre 2018 à fin 2019.

5) Devis pour prise de vues aériennes et création de clips vidéo

Le Conseil Municipal à l'unanimité a accepté le devis de l'entreprise JKR Objectifs Drone d'un montant TTC de 104 euros relatif à la prise de vues aériennes et à la réalisation de clips vidéo à l'occasion du 13 juillet 2018 et de la journée paddle organisée par le comité départemental de la voile le 7 juillet.

6) Morsure de chien subie par la factrice

La Plateforme courrier de Rochefort a informé la Mairie de Port d'Envaux qu'un chien appartenant à un habitant de la commune avait agressé la factrice alors qu'elle était dans l'exercice de ses fonctions. Celui-ci, de son côté, avait aussi informé la Mairie de cet incident.

X. PROCHAINE RÉUNION

Vendredi 28 septembre 2018 à 19h.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h47.